



Capacité DROIT



Niveau d'études visé : Bac



ECTS : 0 crédit



Durée : 2 ans



Formation initiale



Formation en alternance



Personnes en reprise d'études financées et demandeurs d'emploi



Accessible en VAE



Présentation et objectifs

Destinée à l'étude des principales règles qui organisent la vie en société, la capacité en droit tend à familiariser l'étudiant avec les différentes branches du droit public et privé. La formation, effectuée en ligne et accompagnée de séances de tutorat en présentiel, permet d'obtenir un diplôme de niveau équivalent au baccalauréat, nécessaire à la poursuite d'études en licence mention Droit ou en licence Administration publique.



Enseignements dispensés

Capacité 1ère année -

180h en ligne / 48 de tutorat en présentiel

Droit constitutionnel . Droit civil . Economie politique . Institutions (juridictionnelles, administratives et européennes) . Certification Le Robert.



Conditions d'accès

Les candidats doivent être âgés au moins de 17 ans au 31 décembre de l'année de leur première inscription.

Capacité 2ème année -

180h en ligne / 48 de tutorat en présentiel

Droit civil et procédure civile . Droit pénal et procédure pénale . Economie politique . Les grands systèmes juridiques . Introduction au droit commercial . Droit administratif et finances publiques.



Contacts

Directeur des études



JEAN-COPPOLANI Florence

0495450016 | capa.droit@univ-corse.fr

Secrétariat pédagogique



Secretariat Droit

0495450016 | secretariat.droit@univ-corse.fr



Compétences visées

- Connaître les grandes branches du droit privé et public ainsi que leurs interactions ;
- Rechercher, sélectionner et classer l'information avec méthode ;



Attendus nationaux ou spécifiques

La capacité en droit permet principalement une reprise d'études en enseignement supérieur orientée vers le domaine juridique.



Insertion professionnelle

Secteurs visés :

Métiers du droit privé et public

Métiers visés :

- Secretariat juridique et administratif
- Assistant juridique

Consultez les chiffres clés sur <https://enquetes.universita.corsica>



Poursuites d'études

Après avoir validé votre capacité vous pouvez poursuivre en 1ère année de licence mention droit.

Vous pouvez prétendre accéder directement à la 2ème année de licence en droit dès lors que vous avez validé votre capacité avec une moyenne égale ou supérieure à 15/20.

Pour en savoir plus, contactez le directeur des études.

Plus d'informations sur :

- La préinscription
- L'inscription
- La vie étudiante : engagement étudiant, activités culturelles et sportives...

>>> studia.universita.corsica



Version détaillée de la fiche